

Tulle, le 2 juillet 2021

Division des ressources humaines départementales

Affaire suivie par : Maryse HELLEBOID

Tél : 05 87 01 20 57

Mél : maryse.helleboid@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat

BP 314

19011 Tulle Cedex

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les professeures des écoles à
temps partiels à 80%

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription

OBJET : Organisation des compléments de service des enseignants à temps partiels à 80% - **Rentrée 2021.**

J'ai l'honneur de vous informer que les enseignants à temps partiel à 80% dont la durée du service est inférieure à cette quotité, effectueront leur complément de service à temps complet selon le calendrier suivant :

- 4 jours en période 3 (à compter du 10 janvier)
- 3 jours en période 5 (les 3 premières semaines)

Les dates retenues seront communiquées par les circonscriptions aux enseignants concernés.

Pour le directeur des services départementaux
de l'éducation nationale
et par délégation,
Le secrétaire général

Christophe JASSON

